



Paris
Le 2 octobre 2020

Organisation des compétitions 10 m Guide de bonne pratique face à l'épidémie de COVID-19

Rappel : [le protocole de rentrée](#) publié sur le site internet fédéral sert de base à la mise en place des mesures sanitaires sur les stands de tir

Organisation générale sur les stands :

- La structure qui accueille la compétition nomme un **référent COVID** en charge de mettre en place toutes les mesures sanitaires et de les faire respecter
- Les sens de déplacement et de circulation doivent être clairement marqués
- Privilégier des accès différenciés en entrée et sortie et donc la cohabitation au pas de tir entre tireurs de séries différentes. Quand cela n'est pas possible, les tireurs ne peuvent accéder au pas de tir que quand la totalité des tireurs de la série précédente sont sortis
- Les accompagnateurs ne sont pas acceptés dans la zone réservée aux tireurs et aux arbitres (minima 3 m de large). Ils sont autorisés derrière cette zone si celle-ci est jugée suffisamment grande par les arbitres
- L'affichage des scores ne se fait que série par série afin d'éviter des regroupements devant les listes de palmarès définitifs ou provisoires
- Les remises de médailles sont à éviter ou à organiser sans contact physique
- Il est fortement conseillé de prendre les repas à l'extérieur des stands sauf pour les arbitres en respectant les normes de distanciations physiques quitte à organiser un roulement
- Des poubelles dédiées spécifiquement aux « déchets COVID » (masques, lingettes, essuie-tout) doivent être mises en place et identifiées.
- Les tireurs sont incités à quitter le stand dès la fin de leur match. Le nettoyage ou l'entretien des armes ne doit pas être réalisé à la fin du match ou sur le stand
- Prévoir des sur-blouses disponibles sur le stand en cas de contact nécessaires avec une personne (cas de malaise par exemple).

Arbitrage :

- Port du masque en toute occasion sur le stand par les arbitres. Ceux-ci sont fournis par la structure organisatrice
- Port de gants jetables pour toutes les opérations amenant à toucher les cartons utilisés par les tireurs
- Contrôle des équipements : pas de contrôle des équipements pré-compétition – Voir si possibilité de faire un contrôle a posteriori sur tirage au sort – Nécessité de désinfecter l'arme avant et après le contrôle (par le tireur avec le matériel disponible à cet effet sur la table du contrôle).
- Contrôle des licences : le tireur montre sa licence aux arbitres mais la garde dans ses mains



- Cartons de match : ceux-ci sont disposés sur la table de tir avant l'entrée des tireurs – A la fin du match : le tireur laisse ses cartons en pile sur la table et ceux-ci sont ramassés par les arbitres.
- Pour l'arbalète Field 18 m, les tireurs remettent leurs masques pour aller en cible relever les points.
- Rappel des protocoles à respecter au début et à la fin de chaque série de tir

Organisation de la compétition :

- Fiches planning : elles ne sont éditées que pour les épreuves tirées sur cible papier – le tireur ne la signe pas à la fin des tirs – l'affichage des scores des séries valide le score réalisé
- Dossards : ils seront distribués au niveau du contrôle des licences en faisant en sorte d'éviter les files d'attente
- Espacement des séries de tir : il est souhaité que le temps entre les séries permette la désinfection des tables, chaises, écrans ou rameneurs.

Pierre Bessière
Président CN Arbitrage

Gilles Muller
DTN